



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 8 avril 2025

OCAPIAT renouvelle ses instances paritaires pour les 3 prochaines années

Lors de la réunion du 8 avril 2025, le Conseil d'administration d'OCAPIAT* a procédé au renouvellement de sa gouvernance. Dans ce cadre, ont été élues les différentes instances de l'OPCO dont le Conseil d'administration, le Bureau et la présidence paritaire. Concernant cette dernière, **Jérôme VOLLE** a été élu en qualité de **Président (collège organisations patronales)** et **Eloi SCHNEIDER** l'a été en qualité de **Secrétaire général (collège salariés)**.

* Créé en mars 2019 par la loi « Pour la liberté de choisir son Avenir professionnel » et agréé par le ministère du Travail et de l'Emploi, OCAPIAT est l'Opérateur de compétences pour la Coopération agricole, l'Agriculture, la Pêche, l'Industrie Agro-alimentaire et les Territoires.

Composition paritaire du nouveau Bureau 2025-2028 :

- **Président** : Jérôme VOLLE - FNSEA
- **Secrétaire général** : Eloi SCHNEIDER - CFTC AGRI
- **Vice-président** : Patrick TETARD – La coopération agricole
- **Secrétaire général adjoint** : Richard ROZE – FGTA FO
- **Trésorière** : Françoise RENARD – CFE CGC AGRO
- **Trésorière adjointe** : Corinne LELONG – La Coopération agricole

Autres membres du Bureau :

- **Fabrice CHEVAUCHERIE** - FGA-CFDT
- **Cécile DEBESSE** - ALLIANCE 7
- **Damien FERRIER** - FNAF-CGT
- **Thomas JANIER-DUBRY** - UNSA 2A
- **Marie-Hélène JOUANNET** - UNEP
- **Clotilde RAES** - CNVS

Focus sur la présidence paritaire (président & secrétaire général)

Tous les trois ans, selon la règle de l'alternance, un changement de collège s'opère entre Président(e) et Secrétaire général(e). L'objectif de la nouvelle présidence paritaire d'OCAPIAT est de poursuivre le travail engagé et développer l'accompagnement des branches professionnelles, des salariés et des entreprises du périmètre OCAPIAT, des CFA et de l'ensemble des territoires.



Jérôme VOLLE

Ancien Secrétaire général des Jeunes agriculteurs (2008-2010), Secrétaire général d'OCAPIAT (2023-2025), Jérôme VOLLE est vigneron en Ardèche et assure notamment les fonctions de Président de la cave coopérative de Alba-Valvignères (ALVALLIS), Vice-président de la FNSEA (depuis 2017), Secrétaire général de la CPNE agricole, Vice-président du groupe AGRICA et Président du GIE AGRICA Gestion (depuis 2025).

Eloi SCHNEIDER

Ancien Secrétaire général du FAFSEA (2010-2011), Eloi SCHNEIDER est salarié de l'ONF depuis 30 ans en tant que bûcheron et Délégué syndical central pour la CFTC depuis une dizaine d'années. Il exerce des fonctions syndicales depuis 2003, et il est membre du Conseil fédéral de la CFTC agriculture depuis 2006.

A PROPOS D'OCAPIAT

Créé à la faveur de la dernière réforme de la formation professionnelle, OCAPIAT est un Opérateur de compétences (OPCO) pour la Coopération agricole, l'Agriculture, la Pêche, l'Industrie Agro-alimentaire et les Territoires. OCAPIAT regroupe 49 branches professionnelles représentant 192 700 entreprises employant 1,3 million de salariés. OCAPIAT inscrit son action dans une logique de filière économique, complémentaire voire interdépendante. La filière agricole recouvre la production agricole, le paysage (jardins espaces verts), la forêt, les entrepreneurs des territoires, les CUMA, les Chambres d'agriculture, etc. La filière alimentaire recouvre des secteurs variés (les Industries alimentaires, la Coopération agricole et les familles associées, le Commerce agricole). La filière pêche recouvre l'aquaculture, les cultures marines, la pêche maritime et la coopération maritime. OCAPIAT couvre également les entreprises de services dans les territoires, dont les Caisses régionales du Crédit Agricole, Groupama, la MSA (Mutualité sociale agricole), les MFR (Maisons familiales rurales).

OCAPIAT se caractérise par la typologie de ses entreprises adhérentes composées à plus de 98 % de TPE-PME (employant moins de 50 salariés) et à 92,4 % de TPE (entreprises employant moins de 11 salariés). Par ailleurs, il convient de souligner que les entreprises de 50 salariés et plus emploient 54 % des salariés des secteurs professionnels.

OCAPIAT dispose de missions élargies lui permettant d'accompagner ses adhérents dans leurs projets de développement des compétences et de mobilisation des contrats en alternance. Par ailleurs, OCAPIAT intervient en matière d'appui à ses branches dans leurs démarches de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences et d'attractivité des métiers.

OCAPIAT est également agréé en qualité de Fonds d'assurance formation pour les 6 800 travailleurs non-salariés de la pêche et des cultures marines.

En savoir plus : www.ocapiat.fr + <https://www.ocapiat.fr/capverslalternance/>

Contact presse / S. Defrémont port : 07 81 97 58 21 ou L. Jamet -email : presse@ocapiat.fr